

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 10 MARS 2016

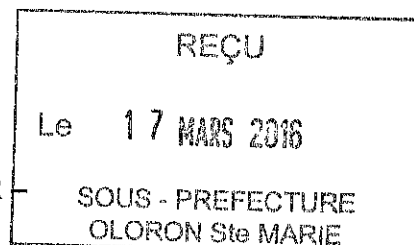
Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme COIG, CAS AUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, Mme VOELTZEL, IDOIBE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, OXIBAR, Mme MENE-SAFRANE, LACRAMPE, Mme DEL PIAN TA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme CARDON, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE

Pouvoirs : Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER
Hervé LUCBÉREILH à Daniel LACRAMPE
Dominique FOIX à Denise MICHAUT
Pierre SERENA à Maylis DEL PIAN TA
Aracéli ETCHENIQUE à Gérard ROSENTHAL
Valérie SARTOLOU à Henriette BONNET

Suppléants : Thérèse LASMARRIGUES suppléante de Alain TEULADE

Excusés : France JAUBERT-BATAILLE, Gérard LEPRETRE, Françoise BESSONNEAU, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Christophe GUÉRY

RAPPORT N° 160310-22-PER



TRANSFORMATION DE POSTE AU SERVICE DU SPECTACLE VIVANT

M. OXIBAR indique que par délibération du 9 avril 2004, le Conseil Communautaire créait, pour le service du Spectacle Vivant, un poste de régisseur de spectacle adjoint à temps complet, basé sur le grade d'agent de maîtrise.

Ce poste, jusqu'à présent pourvu par voie contractuelle en raison de l'absence de cadre d'emploi correspondant aux missions de régisseur de spectacle, doit aujourd'hui faire l'objet d'un ajustement, permettant ainsi le recrutement statutaire de l'agent.

Aussi, il est proposé de transformer le poste d'agent de maîtrise à temps complet en un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet, et ce dès le 1^{er} février 2016.

Ouï cet exposé,

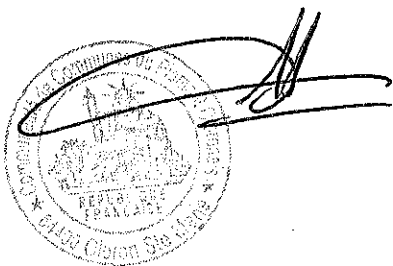
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **ADOPTE** le présent rapport,
- **TRANSFORME** le poste d'agent de maîtrise à temps complet en un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet.

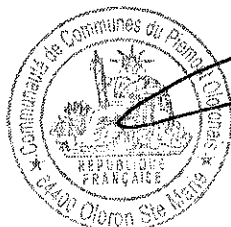
Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 10 mars 2016

Suivent les signatures

Affiché le 17.03.16



Le Président



Daniel LACRAMPE

REÇU
Le 17 MARS 2016
SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE